



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 09 JUIN 2015

Saint-Gobain vend Verallia à un fonds de pension américain

Le conseil d'administration de Saint-Gobain s'est réuni samedi et l'information a été officialisée hier: le groupe industriel a choisi l'offre à près de 3 milliards d'euros du fonds Apollo pour le rachat de sa filiale Verallia, spécialisée dans les emballages en verre.

Un nouveau propriétaire en perspective donc pour la verrerie qui emploie 357 salariés à Châteaubernard (1). Apollo devrait s'allier avec la banque publique BPI-France.

Dans un communiqué, la CGT fait d'emblée part de son inquiétude. «Si c'est une bonne affaire pour les actionnaires de Saint-Gobain et les spéculateurs boursiers, en sera-t-il de même pour l'ensemble des salariés en France, en Europe et dans le monde?», s'inquiète le syndicat. Selon la CGT, la banque publique d'investissement sera associée à ce projet «à hauteur d'au moins 10%». Le syndicat «sera très vigilant quant à la politique menée par cette nouvelle société». Il n'hésitera pas à mobiliser les salariés si «une



357 salariés sont employés sur le site de Châteaubernard.

Photo CL

voie fragilisant nos industries doit être prise».

On se rappelle qu'en janvier dernier, 150 salariés avaient débrayé sur le site castelbernardin pour manifester leur inquiétude.

Cette opération devrait conforter l'ancrage du fonds Apollo en France, après ses acquisitions du spécialiste de la toiture Monier, ou encore de Constellium, héritier de l'ex-empire de l'aluminium

Péchiney. A la fin du mois, le fonds devrait aussi entrer au capital de Latécoère, au terme de la restructuration financière dont l'équipementier aéronautique a fait l'objet.

(1) Verallia emploie un peu moins de 10.000 employés dans le monde. Elle compte 46 sites en Europe surtout, mais aussi en Amérique du Sud et en Russie. Son chiffre d'affaires avoisine les 2,5 milliards d'euros.

Deux jets privés pour le prix d'un !

Christophe Ducluzeau, l'ancien rugbyman charentais, a révisé sa copie: il proposera trois liaisons régulières en jet privé à destination de la Charente. Un deuxième avion sera basé en Charente, pour les vols à la demande.

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

«On ne s'attendait pas à un tel intérêt. On a donc décidé d'amplifier notre offre». Nicolas Foucher, le responsable communication de l'entreprise Le Jet de Christophe Ducluzeau, a tenu à annoncer la nouvelle hier. Ce n'est pas une liaison régulière, mais 3 que la société de l'ancien rugbyman charentais va proposer, chaque semaine. Angoulême-Paris, Angoulême-Lyon et Cognac-Paris seront au menu dès le début du mois de septembre. Et histoire de coller à la demande - «forte» - des entreprises charentaises, un second jet sera basé en permanence à l'aéroport de Brie-Champniers. «Il y a des besoins exprimés pour Reims, Londres, Madrid et surtout Marseille. Nous allons donc mettre un jet à demeure en Charente, que les entreprises pourront utiliser quand elles le souhaitent».

Christophe Ducluzeau n'a donc pas tardé à transformer l'essai de la réunion de présentation qui s'est déroulée début avril à Brie-Champniers. En deux mois, il a réussi à convaincre «60 entreprises adhérentes». Surtout, il a révisé sa copie, «en fonction des besoins et des attentes». Oublié l'étrange principe d'un seul



Christophe Ducluzeau est satisfait de voir son offre recueillir autant d'adhésions.

Photo archives Majid Bouzzit

aller le lundi matin de Paris à Angoulême, avec retour immédiat sur Paris pour ne revenir que le vendredi. Lors de la présentation du projet, en avril, l'ensemble des participants avaient pointé ce défaut.

Le plan de liaisons mis en place prévoit des Angoulême-Lyon chaque mardi, puis Angoulême-Paris chaque mercredi. «Avec aller-retour dans la journée. Départ d'Angoulême à 8h le matin et décollage du vol retour à 18h»,

indique Nicolas Foucher. Pour Cognac-Paris, «ce ne devrait être qu'une semaine sur deux. On doit finaliser des discussions avec la base aérienne». Ce plan sera effectif «début septembre». Ça, c'est pour les liaisons régu-

»
L'aller-retour se fera dans la journée. Départ d'Angoulême à 8 h le matin et décollage du vol retour à 18 h.

lières. Pour les vols à la demande, un second avion sera basé à l'aéroport de Brie-Champniers.

En guise de pré-lancement, Le Jet va assurer trois vols, pour des clients charentais, du 22 au 24 juin. Un Paris-Cognac, un Angoulême-Paris. Fin avril, c'est aussi la société de Christophe Ducluzeau qui avait acheminé la délégation azerbaïdjanaise venue signer le compromis de vente des chais Monnet, à Cognac.

Le Jet fonctionnera bien sur le modèle économique présenté initialement par Christophe Ducluzeau. Une sorte d'économie participative, avec des entreprises qui s'engagent à utiliser le jet privé de six places régulièrement moyennant une cotisation. Coût d'un siège pour un aller-retour Angoulême-Paris dans la journée: 1.180 euros hors taxes.

L'équipement de la police municipale en débat

- Une réflexion sur l'armement des policiers municipaux est ouverte à Cognac
- Un vrai tournant dû aux attentats de janvier
- Et qui coïncide avec l'arrivée d'un nouveau directeur.



Jean-François Valegeas, adjoint en charge du domaine public, et Patrick Velluet (à droite), nouveau directeur de la police municipale, ont fait le tour des équipes hier.

Photo J. K.

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

«**L**a question de l'armement de la police municipale doit être posée et ne pas demeurer un tabou.» La phrase, signée Noël Belliot durant la campagne des élections municipales à Cognac en 2013, pourrait aujourd'hui être prononcée par Michel Gourinchas. Le maire y était pourtant jusque-là farouchement opposé, allant même jusqu'à affirmer haut et fort

qu'il ne voulait pas «de cow-boy», dans sa ville. La donne a changé depuis les attentats de janvier et le meurtre d'une policière municipale à Paris. «C'est une réflexion qui a une réalité. Je n'ai qu'un objectif: protéger les policiers municipaux», martèle maintenant Michel Gourinchas, qui prévient néanmoins: «Il n'y aura pas de pistolet, c'est certain.» Cette volte-face coïncide aussi avec l'arrivée de Patrick Velluet. Actuel-

lement directeur de la police municipale de Saintes, il prendra la tête de celle de Cognac le 15 juillet. Présent hier pour nouer un premier contact avec ses futures troupes, le quinquagénaire est prêt à lancer ce vaste chantier. «Je vois une évolution des comportements sur le terrain, il y a davantage d'agressivité. La protection des agents et des citoyens est essentielle.»

Des tonfas et des cours d'arts martiaux?

Le ressenti est le même du côté des agents cognaçais. Réunis par le maire en avril, ils ont fait remonter leurs craintes. Ils sont pour l'instant équipés d'une bombe lacrymogène et portent un gilet pare-balles depuis 2013. Ils ont aussi un tonfa – une matraque avec une poignée – dont ils ne se servent jamais. «Il n'y a jamais eu de formation pour apprendre à bien l'utiliser. Là aussi, il y a des choses à revoir», indique Jean-François Valegeas, adjoint au domaine public. «Il faut qu'on leur donne les bons outils pour répondre à la situation nouvelle», juge le maire, qui lance des pistes, comme une formation aux techniques d'arts martiaux.

Concernant la vidéosurveillance, autre moyen brandi par l'opposition pour renforcer la sécurité, «rien n'est interdit». «Mais admettons qu'on ait l'argent pour financer des caméras, on les place où? Si on les met à tel endroit, les infractions auront lieu ailleurs. Ça mérite une réflexion plus poussée qui n'est pas engagée pour le moment», affirme le maire. «À Saintes, c'est un projet en cours. J'ai travaillé dessus, il faut un cadre strict pour le visionnage et le contrôle des données», glisse Patrick Velluet.

Le Landais d'origine a passé trente-trois ans au sein de la police municipale de la ville voisine, dont vingt comme directeur. À 55 ans, il opère un virage d'une trentaine de kilomètres à l'est. «J'ai eu envie de changer. Ça peut paraître tardif, mais je pense que je peux apporter mon expérience ici», sourit-il. D'autant que l'homme connaît déjà une bonne partie des 17 agents qu'il dirigera. «Je suis formateur depuis quinze ans au Centre national de la fonction publique territoriale. Je les ai déjà presque tous côtoyés.» Un atout non négligeable pour celui qui remplace Gaëtan Kervedaou, resté en poste à peine plus d'un an, de septembre 2013 à mars 2015.

Un service articulé autour de trois pôles

Ne dites plus police municipale, mais Direction de la sécurité et de l'occupation du domaine public. C'est le nom officiel du service rattaché à la Ville. Il compte trois pôles, répartis dans deux endroits distincts. Le pôle surveillance générale, qui compte six personnes, s'occupe de toutes les interventions sur la voie publique. Il est basé au 68, boulevard Denfert-Rochereau. Dans les mêmes locaux, on trouve le pôle administratif qui regroupe cinq agents, dont Isabelle Vincent, la placière de la Ville. Le pôle voie publique, qui s'occupe essentiellement du stationnement

payant, a déménagé dans de nouveaux locaux en avril. Situé dans une tour, dans la cour du Musée d'art et d'histoire, il rassemble cinq salariés. Un temps installé dans le même bâtiment que les deux autres pôles, il a finalement été rapatrié une centaine de mètres plus loin. «On a essayé de rassembler tous les services au même endroit pour voir s'il pouvait y avoir une polyvalence. On s'est rendu compte que ce n'était pas le cas et que chacun a sa spécificité», précise Jean-François Valegeas, adjoint en charge du domaine public.

Les mardis au cœur du vignoble

L'opération annuelle les Mardis du cognac fait son retour ce jour: 33 rendez-vous invitent à découvrir le vignoble sous un autre angle.

C'est reparti. Comme chaque année à cette période, les étapes du cognac invitent le public à voyager le temps d'une rencontre dans l'univers fascinant du cognac, du pineau et vins de pays charentais dans le cadre de l'opération les Mardis du cognac. À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 29 septembre inclus, viticulteurs, restaurateurs et hébergeurs adhérents de l'association, de Charente et Charente-Maritime, ouvrent leurs portes et proposent une foule d'animations chaque mardi autour de quatre thèmes: insolite, gastronomie, festif et art et patrimoine. Elles sont gratuites ou payantes selon les cas.

Trente-trois rendez-vous sont au menu d'un programme à découvrir dans les offices de tourisme en fin de semaine et déjà consultable en ligne sur le site internet de l'association (1). En pays Ouest-Charente, on pourra aller du côté de Saint-Preuil déguster des cognacs et profiter d'une promenade en véhicule de collection pour découvrir le vignoble de Grand-Champagne. Repartir à la découverte des pratiques de récolte d'antan à



Jacques Denis, à Saint-Preuil, ressort sa Daimler DS 420 pour proposer trois initiations autour des cognacs, des plus simples à ceux d'exception. Photo archives CL

Saint-Même-les-Carrières comme aller faire un saut à «Veillard» pour tout connaître de l'alchimie des pineaux. Ou (et) s'offrir une balade en Jeep et s'initier aux accords majeurs cognacs avec fruits et légumes du côté de Segonzac. Le Maco, le Musée des arts du cognac, participe également à la fête avec des visites spécifiques d'une heure, à 16h15, consacrées à l'épo-

pée du verre. Par ailleurs, quatre soirées dégustation avec concerts sont programmées sur la gabare, et les restaurants La Courtine, Les Pigeons blancs (Cognac) et L'Yeuse (Châteaubernard) adapteront leurs menus ou leurs animations à ces Mardis du cognac.

G. B.

(1) www.cognacetapes.com

Le trou de la Sécu un peu moins profond

Les comptes de la Sécu s'améliorent mais ceux de l'Assurance maladie continuent de se détériorer, selon le rapport de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

La Commission des comptes de la Sécurité sociale (CCSS) s'est réunie hier en présence des ministres Marisol Touraine (Santé) et Christian Eckert (Budget), pour faire le point à mi-parcours sur les dépenses de protection sociale. La synthèse de son rapport contient une bonne nouvelle: les déficits cumulés du régime général (maladie, vieillesse, famille, accidents du travail) et du Fonds solidarité vieillesse devraient se stabiliser à 13 milliards d'euros, soit 400 millions d'euros de moins que prévu par le budget voté à l'automne. En 2014, ils s'établissaient à 13,2 milliards d'euros, dont 9,7 milliards pour le régime général.

Autre motif de satisfaction, le déficit du régime général, ramené sous la barre des 10 milliards en 2014,

devrait y rester, pour se fixer à 9,5 milliards d'euros. Un chiffre inférieur de 1,1 milliard d'euros aux prévisions du gouvernement, souligne la commission.

Les ministres y voient le signe que «le gouvernement parvient à rétablir les comptes publics, et en particulier ceux de la sécurité sociale, dans un contexte économique contraint et tout en préservant les droits et les acquis sociaux des Français». Mme Touraine a souligné que ce «redressement» est dû aux «réorientations structurelles» (retraite, famille, santé) et non à «l'application aveugle de quelque rachat».

Pour autant, ces sommes restent «très importantes», prévient une source proche de la Commission. En particulier, la situation «persis-

Déficit de la Sécurité sociale: légère amélioration, mais...

Evolution du solde du régime général (maladie, accidents du travail, famille et vieillesse) (en milliards d'euros)



(Source: Sécurité sociale)

INFOGRAPHIE CL

tante» de l'assurance maladie, branche la plus déficitaire, est «inquiétante». A -7,2 milliards, «le solde de la Cnam se dégraderait de 0,2 milliard» par rapport à l'objectif du budget de la sécu 2015.

De manière générale, les comptes de la sécurité sociale sont fortement impactés depuis la crise par la faible croissance, une inflation nulle et un taux de chômage élevé, donc des cotisations en baisse. Dans le même temps, l'augmenta-

tion des dépenses de santé continue, en raison du vieillissement de la population, de l'augmentation des maladies chroniques ou du progrès technologique.

La maîtrise des dépenses a permis au «trou» de la Sécu de diminuer depuis 2010, année où il s'était creusé à 23,9 milliards d'euros. Mais pour 2015, «les marges de manœuvre seront réduites», explique-t-on à la Cnamts, où l'on dit rester «très vigilant».

En 2015, l'amélioration des comptes du régime général serait surtout imputable à la branche retraite, dont le déficit atteindrait «0,8 milliard d'euros, son niveau le plus bas depuis 2004», selon la Commission. Les effets de la réforme de 2010 (recul de l'âge de départ à 62 ans, du taux plein à 67) ou encore la non revalorisation des pensions en 2014, qui devrait se poursuivre en 2015 du fait d'une inflation nulle, se font sentir.

La loi Evin va-t-elle trinquer?

■ La publicité sur l'alcool sera-t-elle assouplie? ■ C'est en tout cas ce que craint Claude Evin, auteur de la loi qui porte son nom ■ La ministre Marisol Touraine lui a apporté son soutien.

Pour la deuxième fois en deux mois, le gouvernement est monté au front hier afin de défendre la loi Evin contre des tentatives parlementaires pour affaiblir ce texte qui limite la publicité sur l'alcool. La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a appelé les députés à «ne pas changer la loi» Evin de 1991 encadrant la publicité pour l'alcool, soutenue par son collègue Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et porte-parole du gouvernement. Un amendement sénatorial tendant à l'assouplir s'est insinué dans le projet de loi Macron, en première lecture. «La loi Macron ne peut pas servir à détricoter les politiques de santé publique», a lancé hier la ministre. Il y a deux mois, la même tentative avait été faite via un amendement parlementaire au projet de loi Santé, comme l'a rappelé Mme Touraine : «Le débat a eu lieu (...) entre ceux qui souhaitent durcir et ceux qui souhaitent assouplir



L'amendement à la loi Macron du sénateur Gérard César (Les Républicains) propose de différencier information et publicité sur l'alcool.

Photo archives AFP

la loi Evin», a-t-elle relevé. Claude Evin, père de la loi du même nom, s'est déclaré «très inquiet» dans *Le Parisien*. Sous son apparence technique, l'amendement en cause libérera de facto la possibilité de faire de la publicité pour l'alcool «et ce, quasiment sans limite», explique-t-il. Ce serait la mort de cette loi, prophétise-t-il.

«Les publicitaires à la manœuvre»

Les alcoologues avaient déjà lancé un cri d'alarme lors de la précédente tentative. Si l'amendement était voté, écrivaient-ils, au président de la République, «c'est l'ensemble de la population, et notamment les jeunes, qui serait exposée à une promotion sans limite en fa-

veur de la consommation d'alcool». Ces professionnels de santé avaient rappelé à cette occasion que l'alcool est l'un des causes principales des morts évitables en France, notamment qu'il est «est directement responsable de 49.000 morts par an». Début avril, l'Assemblée avait supprimé les mesures en question au nom de l'équilibre de la loi Evin. Les mesures incluaient notamment la possibilité controversée d'adapter le célèbre message «l'abus d'alcool est dangereux pour la santé» en fonction des supports de communication et produits. Cette fois, les alcoologues remontent au créneau «contre le lobby de l'alcool et ses relais parlementaires» et jugent que la nouvelle tentative, sous prétexte de distinguer publicité et information, «visé à vi-

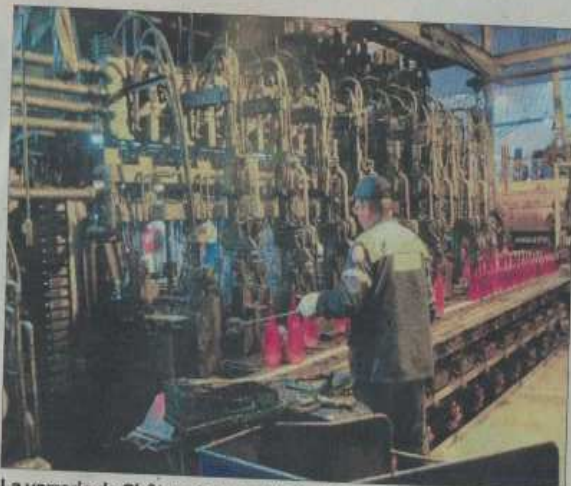
»
La loi Macron ne peut pas servir à détricoter les politiques de santé publique.

der la loi Evin de sa substance». Une «initiative d'autant plus scandaleuse que les dépenses de publicité pour les boissons alcoolisées n'ont cessé de croître pour atteindre 460 millions d'euros en 2011, soit bien au-delà des 3,5 millions de crédits consacrés à la prévention en ce domaine». «C'est le puissant lobby des publi-

citaires qui est aujourd'hui à la manœuvre», accuse pour sa part C. Evin, en évoquant «le marché de la publicité énorme, notamment pour les bières et les alcools forts». Le député PS de la Gironde Gilles Savary a pour sa part dénoncé la «surréaction du lobby hygiéniste» à l'amendement sénatorial de Gérard César (Les Républicains, ex-UMP). L'ensemble du groupe viticulture de l'Assemblée nationale, présidé par la députée socialiste et viticultrice Catherine Quéré (Charente-Maritime), a aussi appelé «en conscience et en responsabilité» à maintenir l'amendement adopté au Sénat, au motif qu'il garantit un cadre clair pour la survie de notre viticulture, pour le développement des projets oenotouristiques locaux», entre autres.

Saint-Gobain vend Verallia à l'américain Apollo

INDUSTRIE L'usine de Châteaubernard, près de Cognac, et les sites de Gironde sont concernés



La verrerie de Châteaubernard (16) alimente en bouteilles la filière cognac et celle des vins de Bordeaux. ARCHIVES PHILIPPE MÉNARD

Le bassin d'emploi de Cognac (Charente) est une nouvelle fois bousculé par le grand jeu de Monopoly de l'économie mondiale. La verrerie de Châteaubernard - qui emploie près de 360 personnes et produit 2 millions de bouteilles chaque jour - va très bientôt changer de propriétaire, comme les 31 autres usines de Verallia en Europe, au Brésil, au Chili et en Algérie.

Hier matin, le groupe Saint-Gobain a en effet annoncé être en « discussions exclusives » avec le fonds d'investissement américain Apollo pour la vente de sa filiale Verallia, spécialiste du verre creux et des emballages en verre. Montant de la transaction : 2,945 milliards d'euros. La

cession est attendue pour la fin de l'année, après consultation des organisations syndicales et autorisation des autorités de la concurrence,

notamment celle de la Commission européenne. Il y a longtemps que Saint-Gobain, qui veut se recentrer sur les métiers du bâtiment, souhai-

taut vendre Verallia. En 2008, au plus fort de la crise, une introduction de Verallia en Bourse avait échoué. Puis, en 2014, le groupe dirigé par Pierre-André de Chalendar avait cédé la filiale à l'irlandais Ardagh. Aujourd'hui, Saint-Gobain a besoin d'argent pour s'offrir l'industriel suisse Sika, spécialiste des produits chimiques et joints pour le bâtiment.

2 200 salariés en France

Le processus de cession de Verallia avait été ouvert en décembre 2014. Il a été instruit par les banques JP Morgan, BNP Paribas et Rothschild, qui ont recueilli les candidatures des fonds d'investissement Apollo et Blackstone, mais aussi du verrier portugais BA Vidro (anciennement Barbosa & Almeida). Pour l'emporter, le fonds d'investissement new-yorkais Apollo a dû mettre 2,945 mil-

liards d'euros sur la table, alors que les premières estimations tablaient sur une transaction d'environ 2,5 milliards d'euros.

Selon Saint-Gobain, la Banque publique d'investissement (Bpifrance) devrait désormais approuver une prise de participation minoritaire (d'environ 10 %) au capital de Verallia. Cette annonce, de nature à rassurer les salariés, n'a pas empêché la fédération CGT Verre et céramique de réclamer hier de solides « garanties » et le maintien des « droits acquis ».

Verallia emploie 10 000 salariés, dont 2 200 en France. La filiale a réalisé un chiffre d'affaires de 2,391 milliards d'euros en 2014. Dans notre région, environ 30 salariés du bureau de Mèrignac et des plates-formes logistiques de Blanquefort et de Saint-Magne-de-Castillon (Gironde) sont également concernés.

Olivier Sarazin

Trois Charentais dénoncent les carnets de circulation

GENS DU VOYAGE Aujourd'hui, les députés débattent du projet d'abrogation de la loi de 1969 obligeant les nomades à être munis d'un titre. Trois Charentais y assistent

MARIE FAUVEL

m.fauvel@sudouest.fr

C'est un peu « leur étoile jaune », leur marque d'exclusion : le carnet de circulation. Régi par la loi du 3 janvier 1969, ce titre est obligatoire pour toutes personnes en France ne pouvant justifier d'une adresse fixe - « en clair les gens du voyage, oui parce que les SDF, eux, ont une pièce d'identité », assure Lucien. Ce descendant du peuple sindi, Français - « Ma famille est arrivée en 1450 » -, installé en Charente, n'en démord pas. Il est, comme sa communauté, victime de discrimination.

Victimes de racisme

Une situation qui pourrait vite être classée au rang des mauvais souvenirs : l'Assemblée nationale se penche aujourd'hui sur un projet de loi visant à abroger le texte de 1969. Trois Charentais - Stéphane Coudret, le directeur du centre social Les Alliers d'Angoulême, Miguel, un manouche, et Lucien - y assistent.

Ils entendent, par leur présence, dénoncer cette discrimination ordinaire, ce fichage qui les oblige tous les trois mois à se rendre à la gendar-



Stéphane Coudret, directeur du centre social Les Alliers d'Angoulême, et Lucien montrant son carnet de circulation. M.F.

« comme des délinquants » - pour tamponner leur titre. « Pour l'administration, on est des gens douteux », assure Lucien. « Des voleurs de poules », plaisante Miguel.

Ce carnet de circulation est assorti d'une carte d'identité. Au dos de celle-ci, une commune de rattachement - qui ouvre les droits civiques -

tionnel avait invalidé certains articles, notamment l'emprisonnement en cas d'absence du titre, obligatoire dès 16 ans. Mais les voyageurs estiment que cela n'est pas suffisant : « Allez vous balader en plein été avec un short ou une chemisette et ce carnet qui dépasse de la poche », image Miguel. « Avec ça, on vous catalogue de suite », soutient-il.

Les « gadjé » voyagent plus

« En France, aujourd'hui, on ne peut pas être invisible aux yeux de l'administration entre la Sécurité sociale, les assurances, les comptes bancaires... », explique-t-il en réponse aux mauvaises langues avant de rajouter « entre les RIT, les congés, etc., les « gadjé » [non-tsiganes, NDLR] voyagent plus que nous. »

Lui tente d'enseigner à ses enfants les traditions familiales : « On se déplace pour chercher du travail ou pour les missions évangéliques, mais c'est tout », raconte-t-il.

Alors, aujourd'hui, il est dans les rangs de l'Assemblée nationale pour entendre les arguments des anti-abrogation, « qu'ils nous disent en face pourquoi ils nous privent de

Élèves honorés au lycée Jean-Monnet

Vendredi dernier, la traditionnelle cérémonie de remise des diplômes d'honneur a réuni l'ensemble de l'équipe pédagogique du lycée Jean-Monnet et une grosse poignée d'élèves méritants. Au total, 29 diplômes d'honneur ont été remis aux élèves ayant une moyenne de plus de 16/20, tous niveaux confondus.



Les membres de l'association de Saint-Antoine. PH. ARCHIVES P.M.

Cinq autres particulièrement méritants ont reçu un diplôme. Les bonnes notes ont été récompensées mais pas que puisque 39 élèves investis dans des projets pédagogiques ont également été honorés. Enfin, six lycéens ayant remporté des prix, que ce soit en sport, défilé de mode ou au théâtre, ont aussi reçu leur diplôme.

Ces récompenses vont dans le sens du discours du proviseur

Marc Perrier, à savoir la mise en valeur du mérite, de l'engagement et de la solidarité.



Marc Perrier a présidé la remise des diplômes. PHOTO DR

La vente de Verallia interroge et inquiète

ÉCONOMIE Saint-Gobain vend sa filiale au fonds américain Apollo. À l'usine de Châteaubernard, les salariés se posent des questions

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

Adjugé et presque vendu ! Hier matin, le groupe Saint-Gobain a officiellement annoncé avoir retenu la candidature du fonds d'investissement américain Apollo au rachat de sa filiale Verallia. Montant de la transaction ? 2,945 milliards d'euros (lire par ailleurs en page 8). À la verrerie de Châteaubernard, où une banderole clame toujours que les salariés ont peur d'être livrés « aux requins de la finance », l'annonce a suscité beaucoup de questions.

1 Mais que sait-on du repreneur américain ?

« Le choix de Saint-Gobain s'est porté sur Apollo en raison de la qualité de son offre, de son adhésion au projet industriel et de son soutien aux salariés de Verallia », a justifié le groupe dans son communiqué publié hier matin. « Nous sommes très enthousiastes d'acquiescer Verallia [et] nous avons hâte de collaborer avec le management et les salariés dont les compétences sont reconnues », ont, de leur côté, déclaré Robert Seminara et Jean-Luc Allavena, deux des dirigeants d'Apollo, dans le même communiqué. Mais que sait-on vraiment de ce fonds d'investissement ?

« Apollo est un fonds spéculatif qui a souvent fragilisé ses acquisitions », répond tout de go la fédération CGT « verre et céramique ». En 2009, Apollo a notamment racheté Constellium, le spécialiste de l'aluminium, héritier d'une partie des activités de Pechiney. À la fin du mois, le fonds devrait aussi entrer au capital de Latecoere, un grand nom français de l'aéronautique.

Créé au début des années 90 par un certain Leon Black, Apollo est, selon le journal « Le Monde », l'une « des stars américaines du capital-investissement ». En janvier 2014, Apollo a réussi à lever 17,5 milliards de dollars (12,8 milliards d'euros)



Une vue aérienne de la verrerie de Cognac, où environ 2 millions de bouteilles sont produites chaque jour. PHOTO ARCHIVES-PHILIPPE MÉNARD

auprès d'investisseurs tiers. Sa spécialité ? Le rachat d'entreprises avec effet de levier (avec beaucoup de dette), communément appelé LBO, leveraged buy-out.

2 Comment la CGT réagit-elle ?

De façon à la fois ferme et prudente. Ferme lorsqu'elle s'interroge sur ce recours à l'endettement et au LBO. Ferme lorsqu'elle exige « le maintien du siège social en France et celui des garanties sociales et des droits acquis ». Ferme, encore, lorsqu'elle redoute « une volonté de faire de nouveaux profits à très courts termes ». Dominique Spinali, syndicaliste à Châteaubernard, mais surtout délégué central, déclare : « Apollo, qui va s'endetter pour nous acheter, aura-t-il vraiment les moyens de dépenser 200 millions d'euros, chaque année, pour entretenir et rénover nos fours en Europe ? »

Ferme, la CGT se montre aussi prudente : elle ne cherche pas l'af-

frontement direct avec le repreneur. Elle veut réussir des négociations prévues ce jeudi 11 juin. Son objectif : signer une feuille de route et un accord de méthode.

3 L'État français a-t-il son mot à dire ?

En février, l'intersyndicale CFDT, CGT, FO et CFE-CGC de Verallia avait saisi Emmanuel Macron, le ministre de l'Économie. La lettre ouverte ressemblait à un appel au secours. Aujourd'hui, une annonce officielle de Saint-Gobain est de nature à rassurer les partenaires sociaux : la Banque publique d'investissement (Bpifrance) est prête à prendre une participation minoritaire au capital de Verallia. « Nous en prenons acte de façon positive, écrit la CGT, mais selon nos informations, la Bpi ne sera associée à ce projet qu'à hauteur de 10 %. Nous souhaitons qu'elle prenne au moins 20 % du capital [...]. Il en va de la stratégie de Verallia et de l'intérêt général. »